



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 15484

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport de la Cour des comptes concernant « Sciences po ». Le développement rapide de cette école en dix ans (augmentation du nombre d'étudiants et notamment d'étudiants étrangers, développement de campus régionaux, création des départements d'économie et de droit...) a engendré des dépenses importantes essentiellement financées par l'augmentation de la dotation publique et des droits d'inscription. Ainsi, « la subvention versée à la FNSP par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche est passée de 47,7 millions d'euros en 2005 à 63,6 millions d'euros en 2010, soit une hausse de près d'un tiers, à laquelle s'ajoute pour l'État la charge de la rémunération des enseignants-chercheurs fonctionnaires affectés à l'IEP (11 millions d'euros en 2010) ». Aussi, il lui demande son sentiment sur cette situation.

Texte de la réponse

Le ministère a apporté toutes précisions sur ces sujets dans ses réponses aux questions n° 15483, 15488, 15492 et 15495 posées pr M. Meunier.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15484

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 318

Réponse publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6691